



TRANSPORT SCOLAIRE des Collégiens et Lycéens Année scolaire 2012.2013

Votre municipalité renouvelle sa prise en charge d'un tiers des frais de transport scolaire des collégiens et lycéens, scolarisés sur le périmètre du Grand Avignon (Rochefort du Gard, Villeneuve les Avignon, Avignon...) et ce, conformément à la délibération approuvée par le Conseil Municipal du 29 mars 2012.

Modalités pratiques

- 1) Remplir la "demande de prise en charge annuelle" se trouvant au verso du présent document (également téléchargeable sur le site officiel de la commune <http://www.ville-rochefortdugard.fr>).
- 2) Courant juin, faire tamponner et signer cette demande par le collège ou le lycée concerné qu'il soit public ou privé.
- 3) Retirer au **service Enfance Jeunesse** le "bon de prise en charge de la commune" :

- du lundi 02 juillet au vendredi 3 août 2012 de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
- à partir du mardi 27 août de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Pièces à fournir :

- la demande de prise en charge complétée par la famille, signée et tamponnée par l'établissement scolaire (document original)
- un justificatif récent de domicile moins de 3 mois - pas de facture de portable (document original + 1 photocopie)
- le livret de famille (document original + 1 photocopie)
- une pièce d'identité de l'enfant (document original + 1 photocopie)

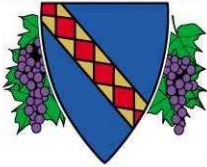
- 4) S'abonner au transport avec le « bon de prise en charge de la commune » :

Pour les renouvellements : faire recharger la carte déjà en votre possession chez le dépositaire TCRA - Quincaillerie MATHON - 38 route d'Avignon à 30650 ROCHEFORT DU GARD (Tél. : 04 90 31 73 07) ⇒ vous devrez vous acquitter des 2/3 des frais de l'abonnement.

Pour les créations de carte ou renouvellement dès 5 ans d'ancienneté de la carte : adressez-vous directement à la TCRA - bd Lattre de Tassigny à AVIGNON (Tél. : 04 32 74 18 32) ⇒ vous devrez vous acquitter des 2/3 des frais de l'abonnement + des frais de constitution de la carte s'élevant à environ 6 €.

Claudine LACOUR
*Maire Adjointe, déléguée aux Affaires Scolaires,
à la Restauration Collective, à la Jeunesse
et aux Transports.*

N.B : à partir du 1^{er} octobre les prises en charge ne seront accordées que pour des abonnements mensuels.



Enfance Jeunesse
04 90 26 69 86
ou 04 90 26 69 96

TRANSPORT SCOLAIRE des COLLEGIENS ET LYCEENS

Commune de Rochefort du Gard

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Année scolaire 2012-2013

A - ELEVE

Document à compléter en LETTRES CAPITALES

Nom de l'élève : Prénom : Date de naissance : / ___ / ___ / ___ /

Adresse :

Code Postal : / ___ / ___ / ___ / ___ / Ville :

Téléphone : / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / Sexe : M F

B - PARENTS - REPRESENTANT LEGAL

Père Mère Autre Préciser :

Nom : Prénom : Téléphone : / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ /

Adresse :

Code Postal : / ___ / ___ / ___ / ___ / Ville :

C - CHOIX DE L'ABONNEMENT

Abonnement : Annuel ou Mensuel

Junior (moins de 19 ans) ou Jeune (moins de 26 ans)

Voir conditions générales de vente (cf. guide des tarifs TCRA)

D - SCOLARITE

Nom et Adresse de l'Etablissement :

PREMIER CYCLE: 6ème 5ème 4ème 4ème techno 3ème 3ème techno SEGPA C.P.A.

SECOND CYCLE: C.A.P. B.E.P. BAC.PRO. MFREO. 2ème 1er TERMI. ADAPTA.

SECTION SUIVIE : L ES S STI STL SMS STT

SPECIALITES OU OPTIONS :

Lu et Approuvé le : / ___ / ___ / 2012

Signature du représentant légal

Cachet et signature de l'Etablissement scolaire

Fait le : / ___ / ___ / 2012